

# Conseil Supérieur de l'Énergie

## Séance du 27 mars 2025

### DÉCLARATION FO EN SÉANCE

Pour FO, pour réussir la transition Énergétique nous avons besoin d'organiser l'électrification massive des usages, en nous appuyant sur des sources décarbonées, fiables et pilotables. Lorsqu'elles ne le sont pas, la question du stockage devient primordiale.

En ce sens, la PPE qui nous est proposée répond en partie à ces exigences :

- Pour le nucléaire, pilier de la décarbonation à la Française, dont nous saluons les objectifs inscrits dans la PPE (*il est prévu l'abandon de la fermeture des 14 réacteurs, la construction de 6 EPR2 et l'étude de 8 prochains, la poursuite de fonctionnement des réacteurs nucléaires après 50 ans puis 60 ans, dans le respect des exigences de sûreté*).
- Sur le fait que le gouvernement ne s'engage plus à ne plus construire de nouvelles centrales à partir de fossile, ce qui pose quand même la question de la place des cycles combinés gaz surtout lorsque ceux-ci sont alimentés par des Gaz «Verts» issus de la méthanisation des déchets de toute provenance par exemple. Ils méritent d'être davantage développés.

Mais Pour l'heure, les énergies s'additionnent mais ne se remplacent toujours pas. Il nous faut donc continuer nos efforts et innover.

Pour rappel, les objectifs en matière d'hydrogène baissent alors qu'ils sont étroitement liés en termes de compétences et participent à la nécessité de moyens de production stables dans l'équilibre du réseau.

De plus, la flexibilité du système est de plus en plus critique et trouve peu de solutions dans cette PPE<sup>3</sup> voire même s'aggrave au regard de l'augmentation des objectifs des moyens de production intermittents qui continuent d'augmenter à un rythme qui met en souffrance d'autres secteurs et pour les salariés qui y travaillent.

Le système est en tension «électriquement» mais aussi «économiquement» avec un phénomène de prix négatifs qui ne fait que s'exacerber.

Aussi, concernant le PV, la modification de l'objectif d'autoconsommation, ainsi que l'ajustement du rythme de consommation plus en phase avec les problèmes liés au système électrique et à l'abondance des raccordements, qui par ailleurs se répercutent dans les factures, est une bonne mesure.

Nous relevons malheureusement un manque d'ambition en matière de R&D devant justement résoudre notre indépendance énergétique notamment à travers la fermeture du cycle. Cette PPE prévoit timidement une feuille de route sur le RNR pour fin 2026 sans d'autres objectifs. Le temps industriel, le réchauffement climatique ne peuvent souffrir du temps politique...

Enfin, nous regrettons l'impuissance de la PPE concernant la situation de l'hydraulique en France, un des piliers de l'énergie décarbonée et pilotable de notre pays

### **Concernant le social : une amorce, mais loin des enjeux.**

Nous avons le sentiment d'un simple constat sur les conséquences de la transition énergétique sur les salariés actuels et futurs sans donner de réelles solutions opérationnelles. La mise en place d'un observatoire de l'emploi ne peut suffire. Environ 120 000 emplois devraient être créés d'ici 2030, toutes filières confondues, et entre 170 000 et 250 000 ETP seront à former ou à reconvertir mais nous n'en connaissons pas les conditions sociales.

En attendant, la réalité est que les entreprises filialisent, voire envisagent l'externalisation de certaines activités en dehors du pays, voire en dehors de l'UE, et continuent d'éloigner les salariés de statuts plus protecteurs tels que celui des IEG, réel vivier de compétences et d'expériences dans le secteur de l'énergie...

Quant aux CEE, on continue le processus avec des augmentations d'objectifs sans qu'ils aient déjà atteint ceux de la PPE2. Pouvons-nous raisonnablement nous dire que leur impact global est inférieur aux attentes et qu'il est temps de changer de mécanismes? D'autres pays, dont celui qui l'a créé (GB), ont arrêté ce procédé : pourquoi n'arrivons-nous pas à nous remettre réellement en question en France? Il en va de la justice fiscale, du risque de rejet de l'acceptation citoyenne de factures toujours en augmentation du fait notamment de ce processus sensé aider au transfert des usages et aux économies d'énergie.